

FORUM AFRICAIN SUR LA CYBERCRIMINALITÉ

**Politiques et Législation, Coopération
Internationale et Renforcement des capacités**

Programme de la Conférence

Addis-Abeba, 16-18 octobre 2018

Organisé et financé par:



PRÉSENTATION

1. Contexte

Le développement continu des technologies de l'information et de la communication vers des services et des applications plus sophistiqués va de pair avec l'augmentation des crimes commis contre des systèmes informatiques ou par leur utilisation

Selon des statistiques récentes, le continent africain affiche l'un des taux de croissance de la pénétration de l'Internet les plus rapides au monde, avec une connectivité numérique qui a presque triplé au cours des cinq dernières années. Durant la même période, les gouvernements et les entités du secteur privé en Afrique ont connu une tendance tout aussi croissante de cyberattaques, conformément à ce qui a également été enregistré au niveau mondial.

Le vol à grande échelle de données à caractère personnel, les intrusions informatiques, les brimades, le harcèlement et les autres formes de cyber-violence, ou les violences sexuelles en ligne contre les enfants, constituent des atteintes aux droits de l'homme. Les discours de haine, la xénophobie et le racisme peuvent contribuer à la radicalisation menant à l'extrémisme violent. Les attaques contre les ordinateurs utilisés lors des élections et des campagnes électorales constituent des attaques contre la démocratie. Les attaques quotidiennes contre des infrastructures d'information essentielles affectent la sécurité nationale et les intérêts économiques et nationaux ainsi que la paix et la stabilité internationales.

En outre, les preuves relatives à la fraude, la corruption, le meurtre, le viol, le terrorisme, les abus sexuels commis sur des enfants et tout type de crime peuvent prendre la forme de preuves électroniques, volatiles, souvent intangibles et probablement d'autres juridictions. Accéder à ces preuves a également des implications pour les droits de l'homme et la primauté du droit. Des procédures efficaces, juridiquement conformes et robustes pour l'identification, la collecte et la préservation des preuves électroniques sont donc essentielles.

Etant donné le caractère transfrontalier de ces menaces, l'élaboration des politiques et des législations permettant une coopération internationale efficace et efficiente, à la fois en matière de prévention et de répression des actes criminels commis via Internet, est devenue une priorité pour chaque État. Dans le même temps, il faut trouver un équilibre entre les droits fondamentaux des individus et les principes de nécessité et de proportionnalité des procédures mises en place par les autorités de justice pénale.

Dans un tel contexte, les autorités de justice pénale peuvent remplir leurs rôles efficacement seulement si elles disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour les appliquer. Compte tenu de l'ampleur de ce défi et de la rareté des ressources, les organisations internationales devraient unir leurs forces et développer des synergies pour aider les pays de manière cohérente et efficace, grâce à des initiatives efficaces de renforcement des capacités.

Dans le cadre d'un effort organisationnel conjoint des pays africains, des organisations régionales et internationales, le **premier Forum Africain** sur la cybercriminalité se concentrera sur trois grands sujets d'intérêt :

- ▶ **Les politiques en matière de cybercriminalité et les législations nationales**, en référence aux normes régionales et internationales et aux pratiques de mise en œuvre pertinentes ;
- ▶ **Coopération internationale** pour lutter contre la cybercriminalité et traiter correctement les preuves électroniques transfrontières ;
- ▶ Renforcer les autorités de la justice pénale par des plans adéquats de **renforcement des capacités** et des synergies avec les programmes connexes développés en Afrique.

2. ORGANISATIONS/INSTITUTIONS DE SOUTIEN

Le Forum africain sur la cybercriminalité est organisé par la Commission de l'Union africaine et soutenu par plusieurs organisations partenaires:

- ▶ **Le Conseil de l'Europe ;**
- ▶ **L'Union européenne ;**
- ▶ **L'INTERPOL ;**
- ▶ **L'UNODC ;**
- ▶ **Le Département de justice / Département d'Etat des États-Unis ;**
- ▶ **Le Gouvernement britannique ;**
- ▶ **Le Secrétariat du Commonwealth.**

Un certain nombre d'organisations régionales ont été invitées au Forum, notamment: la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (**CEEAC**) ; le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (**COMESA**) ; l'Autorité intergouvernementale pour le développement (**IGAD**) ; la Communauté de développement de l'Afrique australe (**SADC**) ; le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (**NEPAD**) ; la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**) ; la Communauté de l'Afrique de l'Est (**EAC**) ; l'Union du Maghreb arabe (UMA) ; le Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (**Afripol**) et le Centre Africain d'Études et de Recherche sur le Terrorisme (**CAERT**).

3. Résultats attendus

Les représentants des pays participants pourront échanger les meilleures pratiques entre eux et avec les organisations régionales et internationales, créant ainsi un réseau de contacts qui leur permettra :

- ▶ D'améliorer l'efficacité de leurs activités quotidiennes en échangeant des informations sur les tâches communes;
- ▶ De renforcer leurs capacités à faire face aux nouveaux défis des enquêtes pénales comportant une composante cybercriminalité et une évaluation des preuves électroniques;
- ▶ De promouvoir et améliorer les protocoles de coopération régionale entre les fournisseurs de services Internet et les enquêteurs criminels;
- ▶ De renforcer les mécanismes régionaux en matière pénale.

Il est prévu qu'à la fin du forum :

- ▶ Les représentants des pays participants seront mieux à même de bénéficier du soutien de différentes organisations internationales pour renforcer leurs capacités de justice pénale en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques.
- ▶ Les organisations internationales auront renforcé leur coopération et leurs synergies en vue d'un soutien futur aux pays de la région. Le forum lui-même devrait donner l'exemple.

4. Participants

Les gouvernements des pays africains sont invités à nommer jusqu'à cinq fonctionnaires impliqués dans les questions liées à la cybercriminalité et aux preuves électroniques.

Les participants recommandés devraient inclure des représentants des autorités de justice pénale, des forces de l'ordre, des services de poursuite pénale, du système judiciaire, des ministères compétents, des législateurs ou d'autres entités jugées pertinentes pour l'événement.

L'invitation sera adressée à la communauté diplomatique des ambassades à la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba.

Les organisations du secteur privé participent également.

5. Lieu

Ce forum aura lieu dans les locaux de la [Commission de l'Union africaine](#) à Addis-Abeba, en Éthiopie, et durera trois jours: **du 16 au 18 octobre 2018.**

6. Langues de travail

Les langues de l'événement seront l'**anglais** et le **français**.
L'interprétation simultanée sera assurée.

7. Structure de l'événement et agenda

L'événement sera organisé avec une plénière le premier matin avec tous les participants, qui seront ensuite divisés en ateliers parallèles des trois axes thématiques du Forum :

- ▶ **POLITIQUES ET LEGISLATION (Salle 1)**
- ▶ **COOPÉRATION INTERNATIONALE (salle 2)**
- ▶ **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (salle 3)**

Chaque atelier doit être présidé / animé par l'une des organisations partenaires et les rapporteurs présenteront ensuite un bref résultat des discussions lors de la plénière du dernier jour, qui aura lieu avant la cérémonie de clôture.

L'ordre du jour ci-dessous.

AGENDA

MARDI, 16 OCTOBRE

8h00 – 9h00	Inscription et accréditation des participants
9h00 – 10h00	Cérémonie d'accueil et d'ouverture - Alexander SEGER, Chef de la Division cybercriminalité, Conseil de l'Europe - Takayuki OKU, Chef par intérim de la direction de la cybercriminalité, INTERPOL - Jason GRIMES, Chef de mission adjoint, Ambassade du Royaume-Uni à Addis-Abeba - Mission des Etats-Unis auprès de l'Union africaine - Robert GILBERT, expert en cybercriminalité, UNODC - S.E. Ambassadeur Ranieri SABATUCCI, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Union africaine - S.E. Dr Amani ABOU-ZEID, Commissaire chargé des infrastructures et de l'énergie, Union africaine
10h00 – 10h30	Pause-café
10h30 – 11h30	Les gouvernements africains et la menace de la cybercriminalité Panel de haut niveau modéré par la Commission de l'Union africaine - L'Hon. Ebrima SILLAH, Ministre des infrastructures de l'information et de la communication, Gambie - L'Hon. Vincent Sowah ODOEI, Vice-ministre des Communications de la République du Ghana - L'Hon. Mohamed Rahman SWARAY, Ministre de l'information et de la communication de la Sierra Leone - L'Hon. Foster OGOLA, sénateur, Assemblée nationale du Nigéria - Mme Rooba Yanemba MOORGHEN, Secrétaire permanente du ministre de la technologie, de la communication et de l'innovation, Maurice
11h30 – 12h00	Législation et politiques sur la cybercriminalité en Afrique - Moctar YEDALY, Chef de la Division de la société de l'information, Commission de l'Union africaine - Alexander SEGER, Conseil de l'Europe - Papa Assane TOURE, Primature, Sénégal
12h00 – 12h15	Aborder la nature transfrontalière de la cybercriminalité Takayuki OKU, INTERPOL
12h15 – 12h45	Renforcement des capacités des autorités judiciaires africaines en matière de cybercriminalité et de preuve électronique Panel modéré par la Commission de l'Union africaine - Robert GILBERT, UNODC - Timothy FLOWERS, Département de la justice des États-Unis - Olaide OLUMIDE, Politique en matière de cybercriminalité, Home Office, Royaume-Uni - Carlos BANDIN-BUJAN, responsable de programme, Direction générale du développement et de la coopération, Commission de l'Union européenne

12h45 – 13h00	Information et organisation des ateliers
13h00 – 14h00	Pause déjeuner

MARDI, 16 OCTOBRE – L'APRES-MIDI

JOUR 1 Sessions d'atelier	Salle 1 – POLITIQUES ET LEGISLATION	Salle 2 – COOPERATION INTERNATIONALE	Salle 3 – RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
14h00 – 17h30 (Pause-café 15h30- 16h00)	Atelier 1 Cybercriminalité et politiques de cybersécurité – les perspectives mondiales et le continent africain (Présidé par l'Union africaine)	Atelier 2 Coopération internationale contre la cybercriminalité - Défis et opportunités pour l'Afrique (Présidé par l'INTERPOL)	Atelier 3 Renforcement des capacités des autorités africaines de justice pénale en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques (Présidé par le GFCE)

18h00 Cocktail Dinner organized by INTERPOL

MERCREDI, 17 OCTOBRE

JOUR 2 Sessions d'atelier	<i>Salle 1 POLITIQUES ET LEGISLATION</i>	<i>Salle 2 -COOPERATION INTERNATIONALE</i>	<i>Salle 3 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</i>
09h30 – 13h00 (Pause-café 10h30- 11h00)	Atelier 4 Situation actuelle de la législation sur la cybercriminalité en Afrique. Normes internationales - La Convention de Budapest et la Convention de Malabo (Présidé par le Conseil de l'Europe)	Atelier 5 Coopération internationale dans la lutte contre les délits financiers sur Internet en Afrique (Présidé par le Département e Justice des Etats-Unis)	Atelier 6 Renforcement de la collaboration entre les agences des forces de l'ordre et les fournisseurs de services (Présidé par ICANN)

13h00 – 14h00 Pause-déjeuner

JOUR 2 Sessions d'atelier	<i>Salle 1 POLITIQUES ET LEGISLATION</i>	<i>Salle 2 COOPERATION INTERNATIONALE</i>	<i>Salle 3 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</i>
14h00 – 17h30 (Pause-café entre 15h30- 16h00)	Atelier 7 Les défis juridictionnels des preuves électroniques dans le nuage (Présidé par l'Union Européenne)	Atelier 8 Coopération judiciaire internationale - Réseau de points de contact 24/7 et autorités d'entraide judiciaire. Études de cas, défis et direction (Présidé par le Commonwealth)	Atelier 9 Exploitation sexuelle des enfants et cyber- violence en Afrique - Une perspective régionale des initiatives en cours et des meilleures pratiques (Présidé par l'UNODC)

JEUDI, 18 OCTOBRE – LE MATIN

JOUR 3 Sessions d'atelier	<i>Salle 1 POLITIQUES ET LEGISLATION</i>	<i>Salle 2 COOPERATION INTERNATIONALE</i>	<i>Salle 3 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</i>
09h30 – 13h00 (Pause-café entre 11h00- 11h30)	Atelier 10: Protéger les droits fondamentaux et l'état de droit dans la lutte contre la cybercriminalité - Défis et approches législatives en Afrique <i>(Présidé par l'Union africaine)</i>	Atelier 11: L'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour faciliter et soutenir le terrorisme - La perspective de la justice pénale <i>(Présidé par UNODC)</i>	Atelier 12: L'utilisation criminelle des darknets et des monnaies virtuelles - Défis techniques et bonnes pratiques <i>(Présidé par l'INTERPOL)</i>

13h00 – 14h00 Pause-déjeuner

JEUDI, 18 OCTOBRE – L'APRES-MIDI

Session plénière, salle 1	
14h00 – 15h30	Résultats des ateliers <i>Politiques et législation sur la cybercriminalité (30 min)</i> • <i>Politiques sur la cybercriminalité en Afrique</i> • <i>Législation sur la cybercriminalité et la preuve électronique en Afrique</i> • <i>Juridictions dans le cyberspace et preuves dans le nuage</i> • <i>Garanties des droits de l'homme et protection des données</i> <i>Coopération internationale (30 min)</i> • <i>Défis et opportunités dans la coopération internationale</i> • <i>Délits financiers transfrontaliers cyber-facilités</i> • <i>Points de Contact 24/7 et entraide judiciaire</i> • <i>L'utilisation des TIC pour faciliter et soutenir le terrorisme</i> <i>Renforcement des capacités (30 min)</i> • <i>Collaboration et synergies dans les activités de renforcement des capacités</i> • <i>Collaboration avec les fournisseurs de services</i> • <i>Exploitation sexuelle des enfants et cyber-violence</i> • <i>Stratégies de formation à la cybercriminalité</i>
15h30 – 16h00	Pause-café
16h00 – 17h00	La diplomatie internationale et les défis de la cybercriminalité <i>Panel de haut niveau de diplomates de l'UA modéré par la Commission de l'Union africaine</i> <i>Conclusion par l'Union africaine (10 minutes)</i>
17h00 – 17h45	Remarques finales et direction à suivre <i>Organisations internationales</i> <i>Union africaine</i>
17h45 – 18h00	Cérémonie de clôture <i>Union africaine</i>
Fin du forum	